

BASSIN D'EMPLOI DE NÎMES UNE ÉCONOMIE DE PLUS EN PLUS LIÉE À LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

Marie-Françoise GROS

Le bassin d'emploi de Nîmes bénéficie d'une progression démographique soutenue, impulsée en grande partie par un solde migratoire positif. Le volume de l'emploi s'accroît lentement, grâce au secteur tertiaire, les secteurs de l'agriculture, de la construction et même de l'industrie perdant du terrain. L'emploi masculin a même reculé comme dans neuf autres bassins d'emploi de la région. Parallèlement l'emploi féminin progressait, insuffisamment toutefois pour couvrir les besoins d'emploi liés à la croissance démographique. Ceci s'est traduit par une baisse du taux d'activité ainsi que de la part des actifs occupés.



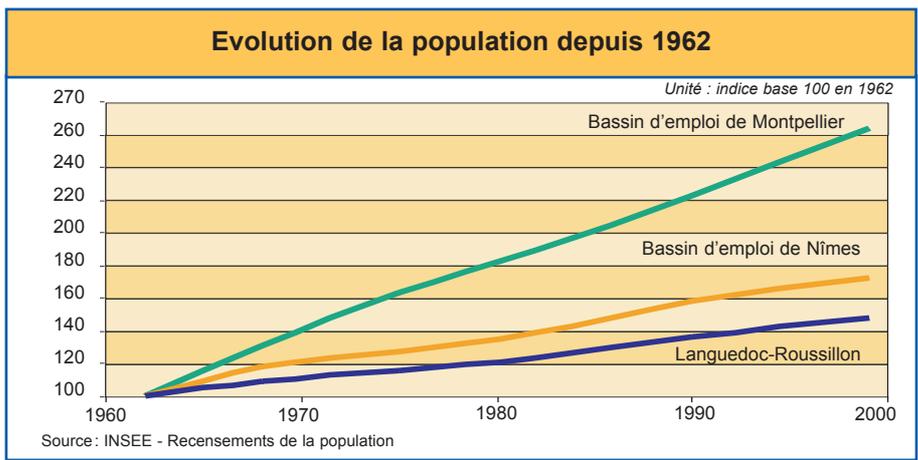
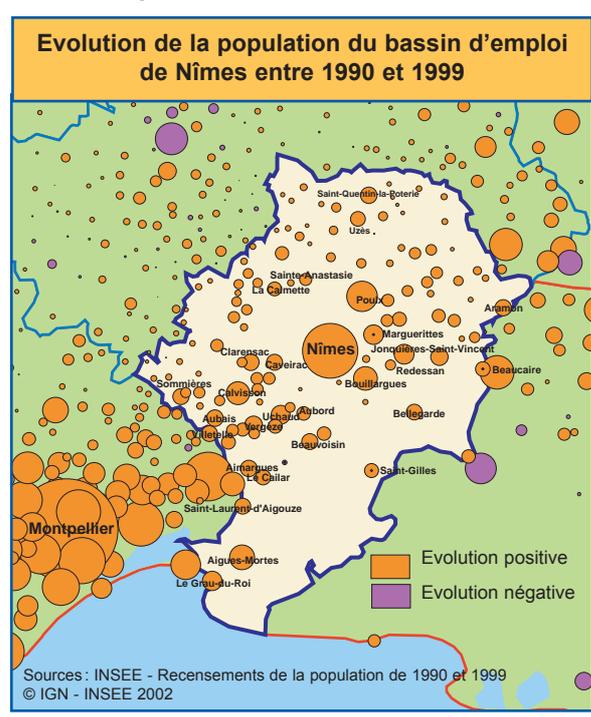
L'expansion démographique se poursuit grâce au solde migratoire

Le bassin d'emploi de Nîmes est composé de 14 cantons et 117 communes. Sa densité de population (161 habitants au km²) est supérieure à celle du département du Gard (106 habitants au km²) et le place au 4^{ème} rang de la région derrière les bassins d'emploi de Sète, Montpellier et Perpignan. La trame urbaine est essentiellement constituée au centre par l'unité urbaine de Nîmes qui concentre plus de 60 % de la population et, à l'est et au sud par les unités urbaines d'Arles, Beaucaire, Saint-Gilles et Vauvert.

En 1999, plus de la moitié de la population gardoise (57 %) résidait dans le bassin d'emploi de Nîmes. Ses 354 620 habitants lui valent le second rang de la région Languedoc-Roussillon, derrière le bassin d'emploi de Montpellier. Quatre communes de plus de 10 000 habitants concentrent près de la moitié de la population du territoire (38 % pour la seule ville de Nîmes) et une commune sur cinq compte plus de 3 000 habitants. L'aire urbaine de Nîmes, au 3^{ème} rang en Languedoc-Roussillon derrière celles de Montpellier et Perpignan, abrite 221 450 habitants.

Le bassin d'emploi de Nîmes connaît depuis 40 ans une forte croissance démographique. Durant la période 1962-1999, la population du bassin d'emploi a augmenté de 73 %.

L'excédent démographique naturel a conduit à un gain de population de 10 500 personnes entre 1990 et 1999, soit près de 1 200 personnes par an, mais il n'est pas le premier facteur de la croissance démographique du bassin d'emploi de Nîmes. Bien qu'il se soit infléchi durant la période 1990-1999, c'est le solde migratoire, en



effet, qui est le principal moteur de la croissance du bassin d'emploi : les arrivées sur la zone compensent largement les départs puisque le solde migratoire est de 19600 personnes, soit 2200 personnes de plus par an, ce qui représente le double du solde naturel.

Depuis 40 ans, le bassin d'emploi de Nîmes connaît une croissance moins rapide que celle du bassin de Montpellier, mais elle se maintient à un rythme supérieur à celle de l'ensemble de la région. Face au déclin du bassin d'emploi d'Alès et à la moindre croissance de celui de Ganges-Le Vigan, le bassin d'emploi de Nîmes participe, avec celui de Bagnols-sur-Cèze, à l'importante poussée démographique que connaît le département du Gard depuis une vingtaine d'années.

La population du bassin nîmois est plus jeune que celle du Languedoc-Roussillon à la fois par le surplus de

jeunes et le déficit de plus âgés. Pourtant, comme l'ensemble de la population régionale, la population du bassin nîmois a vieilli au cours de la dernière décennie par le simple fait de l'arrivée des générations nombreuses du « baby boom » à des âges plus avancés en 1999. Toutefois ces géné-

rations restent en 1999 dans des tranches d'âge inférieures à 60 ans. De fait, la tranche des 20-59 ans regroupe une part stable de la population depuis 1990 (plus de la moitié). Au sein de cette tranche, la perte de population des 20-39 ans se fait au profit des 40-59 ans.

Que se passera-t-il au cours des 30 prochaines années ?

Les projections de population, réalisées en prolongeant les tendances observées dans le bassin d'emploi de Nîmes entre 1990 et 1999, prévoient une augmentation de la population de 106900 personnes d'ici 2030, soit l'équivalent de 3560 habitants supplémentaires en moyenne chaque année. Ce gain de 30 % de ses effectifs est essentiellement dû à un solde migratoire 3 fois plus important que le solde naturel.

Dans le Gard, c'est dans le bassin de Nîmes que le vieillissement de la population serait le moins important à l'horizon 2030 : seulement 31 % de population serait âgée de 60 ans ou plus contre, 44 % dans le bassin d'Alès, 40 % dans celui de Ganges-Le Vigan, et 35 % dans celui de Bagnols-sur-Cèze. Au plan régional, seuls les bassins d'emploi de Nîmes et de Montpellier maintiendraient un solde naturel de population positif sur toute la période.

Cf. Repères Synthèse « Projections de population en Languedoc-Roussillon à l'horizon 2030 » N°3 — Mars 2002

Situation géographique : une charnière entre deux régions

Parmi les sept départements français qui bordent la Méditerranée, le département du Gard est celui qui possède la plus petite façade maritime avec seulement 20 km de littoral. Le bassin d'emploi de Nîmes bénéficie de cette ouverture sur la Méditerranée.

Les arides plateaux calcaires des Garrigues occupent, au nord du bassin, l'arrière-pays nîmois tandis que le reste du territoire est couvert par une plaine bordée à l'est par le Rhône dont la crue de 1840 inonda la région de Bellegarde, laissant à la décrue de vastes zones marécageuses.

Le littoral gardois, constitué d'une bande de 500 mètres de large entre la mer et les lagunes, s'étend sur la seule commune du Grau-du-Roi, port de pêche riche d'un passé étroitement lié à Saint-Louis et aux croisades, et Port-Camargue, de conception et d'architecture plus contemporaines. Il comporte 5 sites classés, dont la pointe de l'Espiguette, constituée de 1 600 ha de plages, de dunes et de lagunes.

Situé à l'extrémité est de la région Languedoc-Roussillon, le bassin d'emploi de Nîmes est un noeud de communication avec la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

L'autoroute A9 «la Languedocienne» traverse le bassin d'emploi du sud-ouest au nord-est, mettant ainsi 88 % de la population à 15 minutes au plus de la bretelle la plus proche. L'embranchement de Nîmes donne accès vers le nord (A7, A6 «Autoroute du Soleil»), vers le sud-ouest (A61, A62 «Autoroute des 2 mers» et Espagne) et vers le sud-est (A54 vers Marseille et la frontière italienne). L'accès vers le nord-ouest est rendu plus difficile en raison de la barrière des Cévennes.

La structure du réseau ferroviaire ouvre largement le bassin d'emploi vers l'ouest et le nord de la région, ainsi que vers la vallée du Rhône et le reste du territoire national. En 1998 grâce à la nouvelle liaison TGV, les Nîmois ne sont plus qu'à 2h50 de Paris.

Situé sur le territoire de la commune de Saint-Gilles, à proximité de Garons, tout près de Nîmes, l'aéroport de Nîmes-Arles-Camargue, constitue un vecteur important du développement économique et touristique du bassin d'emploi. 230 000 passagers ont fréquenté l'aéroport en 2002.

Relief et hydrographie du bassin d'emploi de Nîmes



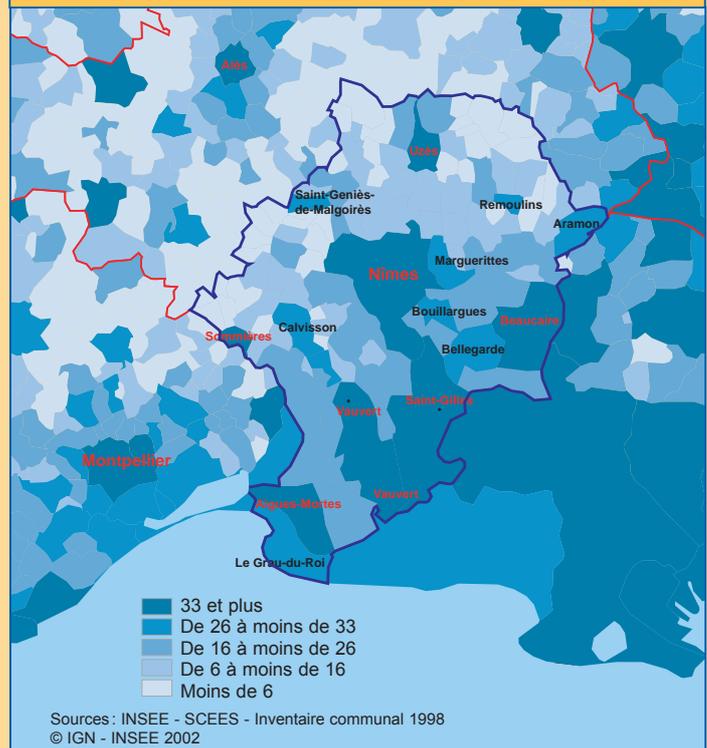
Présence et accessibilité des équipements : 2 atouts majeurs

La forte densité de la trame urbaine et la proximité des équipements se conjuguent pour mettre 73 % de la population du bassin de Nîmes à moins de 5 km des équipements essentiels, contre 66 % dans le département du Gard.

Le niveau d'équipement des communes du bassin d'emploi est supérieur à celui du département et même à celui de l'aire urbaine de Nîmes. En effet, 14 % des communes du bassin d'emploi qui concentrent 63 % de la population, disposent de 26 à 36 équipements parmi ceux référencés dans l'inventaire communal (cf. encadré) alors qu'on en compte seulement 10 % dans le département du Gard et 11 % dans l'aire urbaine de Nîmes.

Signe du vieillissement de la population, le taux d'équipement des communes en écoles a diminué, suivant le mouvement général. Parmi les équipements de base, les alimentations sont en recul de 18 points et s'effacent peu à peu devant les supermarchés (+ 10 points). En revanche, bon nombre de services dits de proximité et intermédiaires ont bénéficié d'une forte progression entre 1980 et 1998. Notamment, dans le domaine de la santé, les services se sont considérablement développés et partout, la présence de médecins, d'infirmiers, de masseurs, de dentistes, d'ambulanciers ainsi que l'implantation de pharmacies et de services hospitaliers ont été renforcées.

Niveau d'équipement communal dans le bassin d'emploi de Nîmes en 1998



Les équipements dans l'inventaire communal

Les 36 équipements de référence de l'inventaire communal regroupent les principaux commerces et services à la population existant sur leur commune. Ils sont répartis en quatre gammes, des plus courants aux plus rares :

- **les équipements de base** : tabac, garage, maçon, alimentation générale, plombier, école
- **les équipements de proximité** : poste, coiffeur, carburant, plâtrier, électricien, médecin, infirmier, pharmacie, boulangerie, boucherie
- **les équipements intermédiaires** : chaussures, électroménager, vêtement, meubles, droguerie, librairie, pompier, ambulance, dentiste, masseur, perception, supermarché, collège, gendarmerie, notaire, banque, vétérinaire
- **les équipements supérieurs** : hôpital, laboratoire, cinéma.

Un taux d'activité en baisse, mais bien placé dans la région

En 1999, le taux d'activité des 15-64 ans dans le bassin d'emploi de Nîmes (62,5 %) est supérieur à ceux du bassin d'emploi de Montpellier, du département du Gard (62,0 %) et du Languedoc-Roussillon (61,7 %).

En hausse jusqu'en 1990, il a décliné de 3 points entre 1990 et 1999 : le taux d'activité des femmes a augmenté de 4 points, alors que celui des hommes a chuté de 10 points. Chez les femmes une légère baisse se manifeste seulement aux âges extrêmes (moins de 25 ans et plus de 60 ans), chez les hommes, elle affecte toutes les tranches d'âge.

Le bassin de Nîmes se distingue par une très forte activité entre 20 et 30 ans, plus particulièrement chez les 20-24 ans. Pour ces derniers, les taux d'activité, bien que généralement en déclin depuis 1990, y sont très voisins de ceux du département du Gard (autour de 50 % pour les 20-24 ans et entre 80 et 90 % pour les 25-29 ans).

L'arrivée plus tardive des jeunes sur le marché du travail se fait moins ressentir dans le bassin de Nîmes que dans celui de Montpellier où la population des étudiants est très importante.

En revanche, le léger recul des taux d'activité en fin de vie active se produit de façon similaire dans les deux bassins d'emploi et dans la région.

Recul sensible de la part des actifs occupés

En 1999, le nombre d'actifs du bassin d'emploi de Nîmes était de 153 800 personnes. Parmi eux, 80 % occupaient un emploi. Cette proportion était de 85 % en 1990 et 88 % en 1982. Le recul de la part des actifs occupés sur les 20 dernières années est également sensible pour le bassin d'emploi de Montpellier (- 5 points) et pour la région languedocienne (- 7 points).

Parmi les actifs occupés, 85 % sont des salariés, dont 8 sur 10 occupent un emploi stable. Un peu plus de la moitié des salariés sont des hommes. Seulement 7,7 % d'entre eux occupent un emploi à temps partiel, contre 38 % des femmes.

Des difficultés pour sortir du chômage

23 780 personnes étaient inscrites fin 2002 auprès de l'ANPE comme demandeurs d'emploi à durée indéterminée et à temps plein. Un tiers y était depuis un an et plus. Une part similaire est observée sur le bassin d'emploi de Montpellier et l'ensemble de la région.

Fin 2002, la durée moyenne du chômage dans le bassin d'emploi de Nîmes est une des plus longues de la région avec 386 jours, contre 368 jours pour la région Languedoc-Roussillon. Au-delà se situent les bassins d'Alès, 494 jours et de Ganges-Le Vigan, 434 jours.

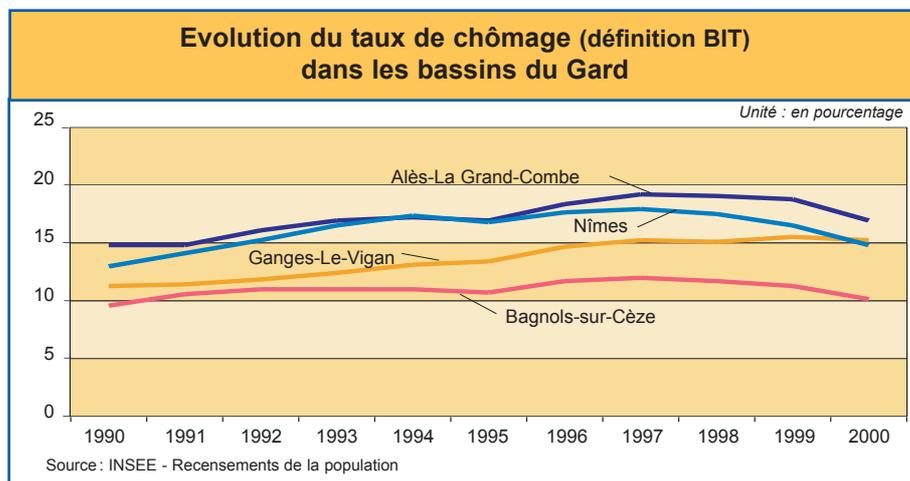
Mesurée au travers des recensements, la hausse du nombre de chômeurs, continue depuis 1982, s'est légèrement infléchie au cours de la période 90-99 (+ 3,7% contre + 5,2 % en moyenne annuelle au cours de la période 82-90). Dans le bassin de Montpellier, au contraire, la hausse enregistrée entre 1982 et 1990 s'est prolongée sur la période récente.

C'est pour les hommes de 25 à 49 ans que l'évolution du chômage a été la plus forte entre les deux derniers recensements : + 6,1 points, contre 2,9 points seulement chez les femmes aux mêmes âges. Comme dans le bassin d'emploi de Montpellier, et également en Languedoc-Roussillon, la relative stabilité du chômage chez les femmes depuis 1990 contraste avec la progression du chômage chez les hommes pour lesquels les proportions sont passées, dans le bassin de Nîmes, de 1 sur 10 en 1990, à 1 sur 6 en 1999.

Un volume d'emploi qui progresse lentement

Dans le bassin d'emploi de Nîmes, l'emploi total (au lieu de travail) représente un peu plus de 120 000 personnes, soit 0,62 emploi pour un adulte âgé de 20 à 60 ans, et 0,78 emploi par actif résident. Ces proportions, très proches de celles de la moyenne régionale, sont inférieures à celles du bassin d'emploi de Montpellier (respectivement 0,64 et 0,85).

Le volume de l'emploi a augmenté de 3,1 % en 9 ans, quand celui de l'emploi régional augmentait de 8 %. Le

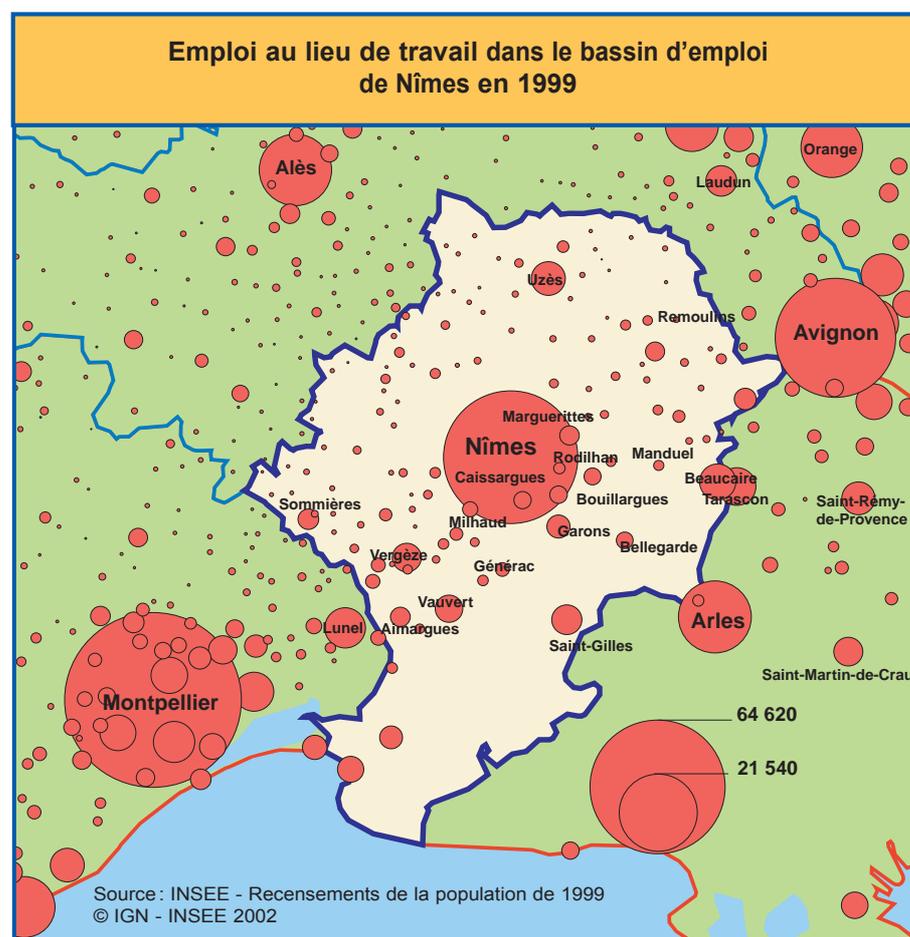


bassin de Nîmes ne représente plus que 15,8 % de l'emploi régional en 1999, contre 16,6 % neuf ans auparavant.

Le bassin d'emploi de Nîmes fait partie des 9 bassins, sur les 15 que compte la région, dans lesquels l'emploi masculin a reculé entre 1990 et 1999 (- 4,4 %). Cependant, la forte augmentation de l'emploi féminin a largement compensé cette baisse : + 14,5 % dans le bassin de Nîmes (+ 26,2% dans le bassin de Montpellier et + 17,7 % dans la région).

C'est l'emploi salarié qui tire la croissance de l'emploi (+ 6% en 9 ans), même si le rythme est plus lent que celui du niveau régional (+ 13% au cours de la même période). L'emploi non salarié diminue très nettement (- 12 % en 9 ans).

La baisse de l'emploi non salarié n'est pas spécifique au bassin d'emploi de Nîmes puisqu'elle est de même ampleur sur l'ensemble de la région. En revanche, l'emploi non salarié résiste dans le bassin de Montpellier avec une croissance de 1,8 % en 9 ans.



Des résidents qui vont plus souvent travailler hors du bassin

La relative faiblesse de l'évolution de l'emploi dans le bassin de Nîmes a pour conséquence des mouvements de déplacements journaliers défavorables. En effet, pour exercer leur activité professionnelle, 17 600 résidents (soit 14 % des actifs occupés) doivent sortir quotidiennement du bassin d'emploi de Nîmes. Ils sont plus nombreux que ceux qui viennent y travailler tous les jours (13 600). Parmi les habitants du bassin la moitié de la population active occupée (soit 63 000 personnes) réside et travaille dans la même commune. Ils étaient plus de 62 % en 1990.

Un quart des actifs sortant du bassin de Nîmes vont travailler dans la zone d'emploi de Montpellier, un cinquième dans celle d'Arles (qui inclut Tarascon), un dixième dans celle d'Avignon, entre 7 et 8 % vers les bassins d'Alès et Bagnols-sur-Cèze, 2 à 3 % vers les zones de Fos-sur-mer Marseille Ganges-le-vigan et Chateau-Renard. Cet ensemble constitue 82 % des destinations des travailleurs sortants.

En ce qui concerne les entrants, 30 % arrivent d'une autre région, 35 % du bassin d'emploi de Montpellier, 16 % du bassin d'Alès, 9 % de celui de Bagnols-sur-Cèze, 5 % du bassin de Ganges-Le Vigan et 4 % du reste de la région. A l'intérieur de la zone, et sur



ses 15 principaux cantons, seul le canton de Nîmes est globalement bénéficiaire de ces migrations alternantes. La période 90-99 a vu s'amplifier ce phénomène migratoire. En effet, en

1999, 6 000 actifs résidents de plus qu'en 1990 travaillent en dehors de la zone alors que les actifs travaillant et résidant dans la zone sont moins nombreux (- 900).

Liste des principaux établissements dans le bassin d'emploi de Nîmes au 1^{er} janvier 2000

Nom de l'établissement	Activité	Libellé commune	Tranche de salariés
Centre Hospitalier Régional et Universitaire	Santé action sociale	Nîmes	400 et +
Commune de Nîmes	Administration publique	Nîmes	400 et +
Département du Gard	Administration publique	Nîmes	400 et +
Nestlé Waters France (ex Perrier Vittel France)	Industrie des eaux de table	Vergèze	400 et +
SNCF	Transports ferroviaires	Nîmes	400 et +
Electricité de France	Production et distribution d'électricité	Nîmes	400 et +
Caisse Régionale du Crédit Agricole du Gard	Banque mutualiste	Nîmes	400 et +
Caisse Primaire d'Assurance Maladie	Sécurité sociale	Nîmes	400 et +
Sasy 3 (ex Sanofi Chimie)	Fabr. de produits pharmaceutiques	Aramon	400 et +
Centre Hospitalier spécialisé d'Uzès	Santé action sociale	Uzès	400 et +
SNC Verrerie Languedoc et Cie	Fabrication de verre creux	Vergèze	400 et +
Eminence SA	Fabr. de vêtements de dessous	Aimargues	400 et +
Chambre de Commerce et Industrie	Organisation consulaire	Nîmes	400 et +
Carrefour France	Hypermarché	Nîmes	200 - 399
Société industrielle Vitembal	Fabr. d'emballages en matière plastique	Remoulins	200 - 399

Suivent : Royal Canin, Soc. Transports en commun Nîmois, Les Chais Beaucairois, Syngenta, ...

Source : INSEE - Bridge

Parmi les dix plus gros employeurs du bassin d'emploi de Nîmes, le secteur de la santé est en tête : le centre hospitalier régional et universitaire de Nîmes et le centre hospitalier spécialisé d'Uzès emploient à eux deux près de 5500 salariés.

L'administration publique occupe la seconde place (commune de Nîmes, département du Gard et Caisse Primaire d'Assurance Maladie) avec près de 4900 emplois.

L'industrie prend la troisième place avec deux grosses entreprises : Nestlé Waters France (ex Perrier Vittel France) et Sasy 3 (ex Sanofi Chimie) qui emploient à elles deux 2200 salariés.

L'emploi industriel du bassin est essentiellement concentré dans les industries des boissons avec en particulier Nestlé Waters France à Vergèze, et celles du textile avec Eminence à Aimargues et Jean Cacharel SA à Nîmes

Des emplois supplémentaires dans le tertiaire...

C'est au tertiaire que le bassin de Nîmes doit sa progression, avec 10 500 emplois créés depuis 1990 (+ 13,4 % en 9 ans). En effet, la période 1990-1999 a connu l'explosion de cinq secteurs : les services aux entreprises, les services aux particuliers, l'éducation, la santé, et l'administration.

Pour les services aux entreprises, la plus forte contribution provient des 2 000 emplois créés grâce aux services opérationnels qui incluent, entre autres, les entreprises d'interim et de nettoyage.

Les services aux particuliers ont gagné 1 800 emplois dont plus de 1 000 grâce à la seule activité de l'hôtellerie et la restauration, et 700 au profit des activités culturelles et sportives et des services personnels et domestiques.

L'ensemble constitué de l'éducation, la santé et l'action sociale s'est pourvu de plus de 5 000 emplois supplémentaires, dont près des 3/4 pour le seul secteur de la santé et de l'action sociale.

Enfin, l'administration avec près de 2 000 emplois de plus, représente 20 % de l'emploi tertiaire.

... quand les autres secteurs en perdent

De 1990 à 1999, l'agriculture perd plus d'un quart de ses effectifs (- 2 600 emplois, soit - 27 %). Elle représente, en 1999, 6 % de l'emploi total du bassin nîmois (contre 8 % en 1990).

Durant la même période, la construction perd un volume d'emplois similaire : avec 27 % d'emplois en moins, la chute de ce secteur dans le bassin de Nîmes est plus rapide que celle survenue au niveau de la construction régionale (- 16 %).

L'industrie, qui occupe une place importante dans l'économie du bassin nîmois, a également réduit ses effectifs (- 1 700 emplois en 9 ans, soit - 9 %), mais à un rythme beaucoup moins soutenu que l'agriculture et la construction.

C'est d'ailleurs dans l'industrie que réside la spécificité du bassin d'emploi de Nîmes, et plus particulièrement dans l'industrie des produits minéraux avec la Compagnie des Salins du Midi

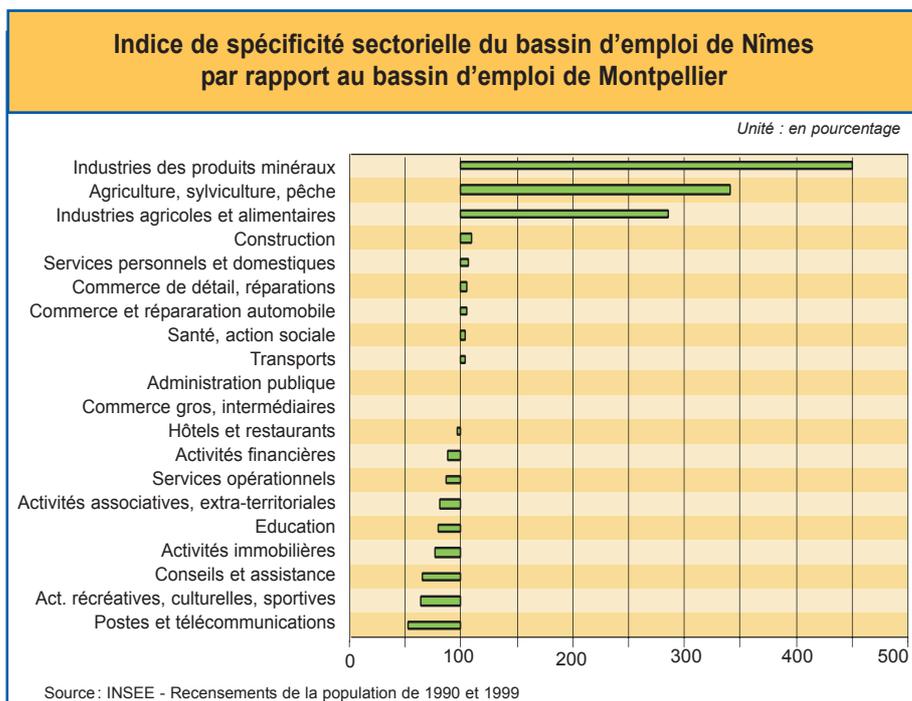
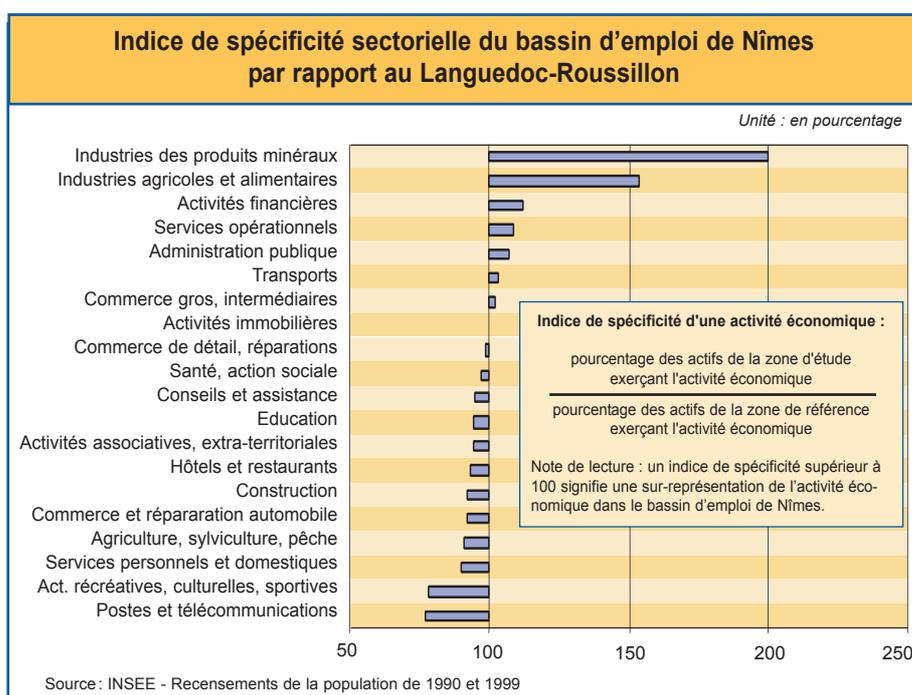
implantée sur la commune d'Aigues-Mortes (250 salariés) et la Société Verrerie du Languedoc (plus de 600 salariés) dont l'activité est directement liée à celle de l'entreprise Nestlé Waters France (industrie des eaux de table - anciennement Perrier -) à Vergèze. Mais le secteur n'emploie plus que 2 200 personnes en 1999, contre plus de 2 400 en 1990, soit une diminution de 10 % de ses effectifs.

L'autre principal secteur employeur de main d'œuvre est celui des IAA qui compte près de 4 800 salariés sur le bassin d'emploi de Nîmes. De fortes baisses d'effectifs y ont été enregistrées pendant la dernière décennie (- 300 emplois, soit - 6 %), mais cette

perte relative est minime comparée à l'ensemble des réductions d'effectifs du secteur industriel du bassin.

L'industrie des équipements électriques et électroniques (600 emplois en 1999) affiche les gains les plus importants pour la période (+ 240 emplois en 9 ans). De la même façon, la construction navale aéronautique et ferroviaire a gagné 164 emplois, essentiellement sous l'influence d'AOM Industrie à Garons qui a vu ses effectifs tripler entre 1990 et 2001 (119 à 378 salariés).

L'industrie pharmaceutique a aussi gagné plus de 100 emplois durant la décennie.



Une population de plus en plus diplômée

Dans le bassin d'emploi de Nîmes, presque 13 % de la population de 15 à 39 ans ayant terminé les études possède le Bac ou un brevet professionnel, et moins de 10 % a obtenu un diplôme d'études supérieures. Les femmes sont plus nombreuses à avoir obtenu le BEPC alors que les hommes ont plus souvent un CAP ou un BEP. L'obtention du Bac ou d'un brevet professionnel rétablit parfaitement l'équilibre hommes-femmes.

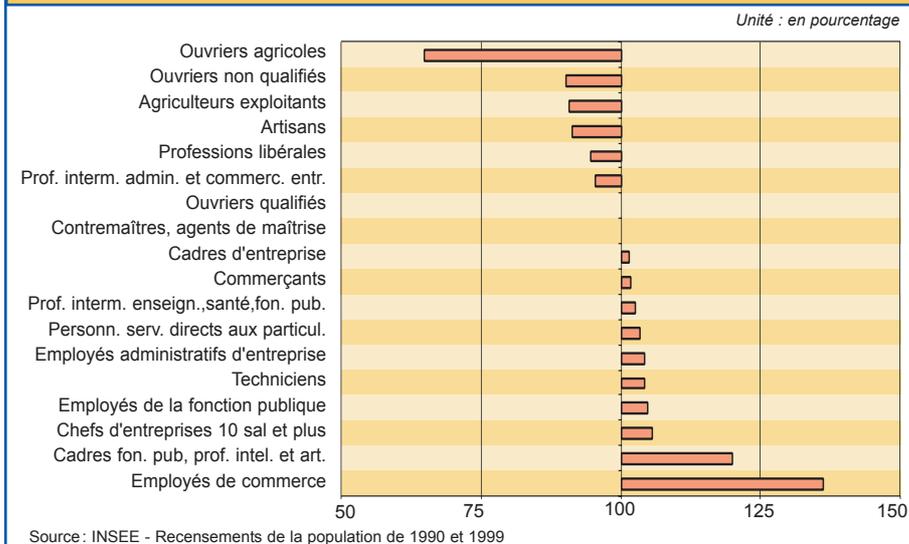
Dans la population des 15-39 ans ayant terminé leurs études entre les recensements de 1990 et 1999, la part des diplômés de l'enseignement supérieur est passée de 4,5 % à 7,4 % entre 1990 et 1999 : de 5,7 % à 8,4 % chez les hommes et de 3,2 % à 6,5 % chez les femmes.

Les non diplômés ne représentent plus que 21,5 % des actifs (contre 31,2 % en 1990) chez les hommes comme chez les femmes.

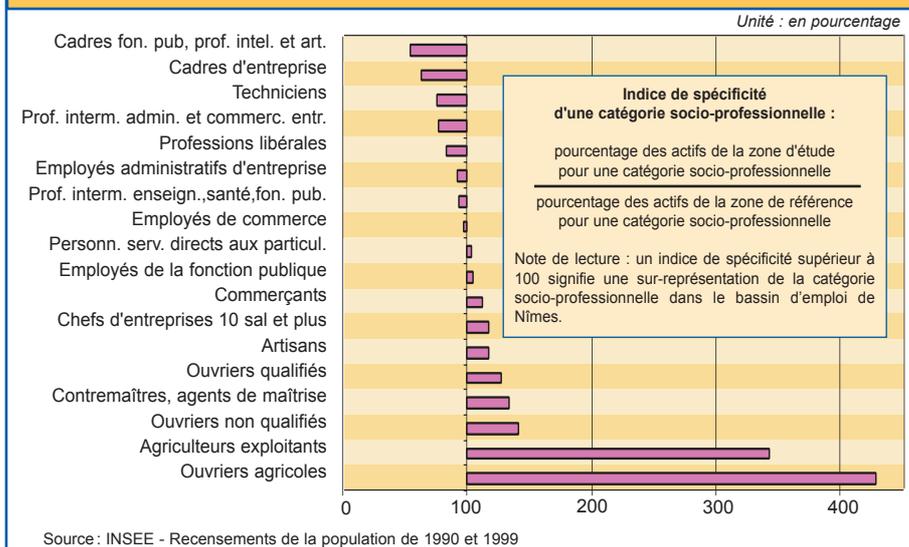
A l'instar de ce que l'on constate ailleurs dans la région, de profondes transformations ont affecté le marché du travail dans le bassin d'emploi de Nîmes. La population active est dans l'ensemble plus diplômée et plus qualifiée qu'il y a 9 ans. Elle comprend moins d'agriculteurs (- 40 %), d'ouvriers (- 20,5 %) et d'artisans-commerçants-chefs d'entreprise (- 13 %), mais plus de cadres (+ 18 %), d'employés (+ 20 %) et de professions intermédiaires (+ 27 %). En ce sens, le profil du bassin d'emploi de Nîmes a tendance à se rapprocher de celui de Montpellier, avec toutefois une sous représentation de cadres (à peu près un actif sur 10 est un cadre, contre 1 sur 6 dans le bassin d'emploi de Montpellier) et, au contraire, une présence plus importante d'agriculteurs exploitants (2,4 % contre 0,7 % dans le bassin de Montpellier) et d'ouvriers en général (23 % contre 16 % dans le bassin de Montpellier).

La comparaison avec la France fait apparaître de nettes différences sur la part des cadres d'entreprise et des ouvriers (hors agriculture) plus nombreux en France (respectivement 6,3 % contre 3,8 % et 24,4 % contre 20,0 %). A l'inverse, les professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé et de la fonction publique, et les employés de la fonction publique sont plus présents dans le bassin d'emploi de Nîmes qu'en France (respectivement 12,0 % contre 9,9 % et 14,2 % contre 11,7 %).

Indice de spécificité des catégories socio-professionnelles du bassin d'emploi de Nîmes par rapport au Languedoc-Roussillon



Indice de spécificité des catégories socio-professionnelles du bassin d'emploi de Nîmes par rapport au bassin d'emploi de Montpellier



Moins d'établissements créés...

Au 1^{er} janvier 2001, 18600 établissements étaient implantés dans le bassin d'emploi de Nîmes. Plus de la moitié d'entre eux n'emploient pas de salariés, 43 % ont moins de 10 salariés, 28 établissements comptent plus de 200 salariés. Cette répartition n'est pas propre au bassin d'emploi de Nîmes : le bassin d'emploi de Montpellier, le département du Gard et la région Languedoc-Roussillon ont une structure de production similaire en termes d'effectifs.

Dans un contexte gardois où, pour la sixième année consécutive les créations d'entreprises reculent, le rythme des créations d'établissements n'a cessé de ralentir dans le bassin d'emploi de Nîmes depuis 1993 (2282 créations au 1^{er} janvier 2001 contre 2707 au 1^{er} janvier 1993). Ce phénomène affecte de la

même façon le bassin d'emploi de Montpellier et la région Languedoc-Roussillon. En effet, au cours des 20 dernières années, la part des créations dans le stock des établissements a diminué de 16 % pour le bassin d'emploi de Nîmes, de 11 % pour celui de Montpellier et de 13 % pour le Languedoc-Roussillon.

Cette chute des créations, commune à la région, a atteint tous les secteurs d'activité sauf la construction.

Tous secteurs d'activité confondus, la moitié des établissements actifs au 1^{er} janvier 2001 ont au plus 5 ans d'existence et 64 % au plus 3 ans.

De plus, dans sa partie littorale, le bassin d'emploi est soumis aux fluctuations liées à la saisonnalité de son activité économique. Ainsi par exemple au Grau du Roi, le mouvement des créations-cessations est très important et de nombreuses entreprises ne fonctionnent que pendant la saison d'été. ■

Quelques points de repères sur le bassin d'emploi de Nîmes

Un réseau urbain bien organisé.

Le bassin d'emploi de Nîmes, second de la région Languedoc-Roussillon en terme de population et d'emploi est dominé par la ville chef-lieu. Cependant, celle-ci est relayée par des pôles secondaires répartis dans le bassin. Ils équilibrent l'implantation des équipements et des services et rendent ceux-ci très accessibles à une majorité de la population.

Une progression démographique soutenue

La population augmenterait d'ici 2030 au même rythme que l'ensemble de la région, c'est-à-dire deux fois moins vite que le bassin de Montpellier mais beaucoup plus vite que la plupart des zones similaires en France. Le handicap, comme pour l'ensemble de la région, tient à une croissance démographique principalement liée aux mouvements migratoires qui peuvent subir des variations plus fortes que le mouvement naturel, comme ce fut le cas durant les années quatre vingt dix. La population du bassin vieillira, comme la plupart des zones d'Europe, mais elle a un peu plus de jeunes et un peu moins de personnes âgées que la structure moyenne régionale.

Une reconversion difficile, mais effective

L'emploi a augmenté durant la dernière décennie, mais moins vite qu'à Montpellier ou en moyenne régionale. Le bassin a, en effet été handicapé par des pertes importantes d'emplois dans l'industrie, l'agriculture et la construction, sans pour autant bénéficier à plein des perspectives offertes par le développement des activités tertiaires. Traditionnellement plus actif, au sens du taux d'activité, il perd petit à petit son avantage relatif : le taux d'activité des hommes diminue plus qu'ailleurs et celui des femmes augmente moins. A ceci s'ajoute un chômage masculin qui s'est accru rapidement et une durée moyenne de chômage parmi les plus longues des bassins d'emploi régionaux.

Un bassin d'emploi industriel... dans le cadre régional uniquement

Le bassin d'emploi de Nîmes est caractérisé par une proportion d'emplois industriels supérieure aux bassins chef-lieux des départements du Sud. Cette caractéristique diminue avec le temps car l'emploi industriel diminue malgré la résistance de certains secteurs comme les IAA, l'équipement électrique ou électronique, l'industrie pharmaceutique et l'émergence de l'aéronautique. Il en résulte que la structure de son emploi tend à se rapprocher des autres bassins en raison de la croissance du tertiaire.

Du fait de sa structure industrielle et du regroupement d'un certain nombre d'activités intellectuellement supérieures ou d'administration autour des pôles universitaires et dans les préfectures de région, le bassin dispose de beaucoup moins de cadres et de beaucoup plus d'ouvriers non qualifiés que le bassin de Montpellier.

Les établissements ont du mal à se maintenir, un sur deux a moins de cinq ans d'existence, tous secteurs confondus, mais une partie du bassin a une vocation commerciale et touristique qui provoque une rotation plus grande.

Une ouverture sur l'axe rhodanien et sur l'aire urbaine montpellieraine

Les navettes domicile-travail font apparaître plus de sorties que d'entrées, en raison de la proximité de pôles d'emploi importants autour du bassin : Montpellier, vallée du Rhône, Arles, Avignon, Marseille. De telles perspectives d'échange, liées à une infrastructure routière, ferroviaire ou aéroportuaire bien développée, sont un atout pour l'avenir du bassin d'emploi.

Un coup dur pour l'économie du bassin d'emploi de Nîmes

Les 8 et 9 septembre 2002 le Gard a subi des intempéries d'une rare violence. Des pluies diluviennes ont noyé le département, accumulant jusqu'à 680 mm d'eau par m², ce qu'il tombe sur Paris en une année. Le lourd tribut payé à cette catastrophe a été de 19 morts et un disparu, et des dégâts matériels estimés à plus d'un milliard d'euros.

Sur 70 000 hectares de vignes (dont 22 000 en appellation d'origine contrôlée), 40 % ont subi des dégâts. De plus, 60 % des 116 caves coopératives du département ont été touchées.

Selon la CCI de Nîmes, des centaines d'entreprises ont été sinistrées et leurs salariés sont touchés par des mesures de chômage partiel.

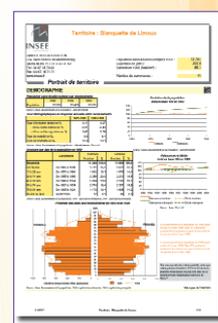
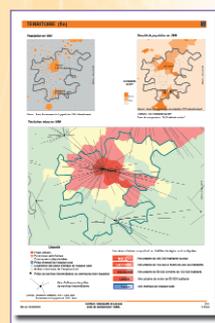
Sur les 117 communes que compte le bassin d'emploi de Nîmes, 97 sont classées « catastrophe naturelles ». Deux d'entre elles ont été particulièrement éprouvées sur le plan humain par ce nouvel épisode de pluies cévenoles : Aramon située sur le Gardon et Sommières sur le Vidourle.

Le bilan pour les entreprises s'avère important. Le secteur commercial a été fortement frappé : le Géant Casino situé à la périphérie de Nîmes a subi d'importants dégâts et le supermarché Champion de Sommières, ainsi que la totalité des commerces de Sommières, Aramon et Comps ont été entièrement sinistrés.

L'industrie est gravement touchée aussi : Royal Canin à Aimargues, Haribo à Uzès, Sanofi à Aramon ont vu leur production s'arrêter momentanément soit à cause des inondations de leurs installations, soit du fait des dégâts subis par les salariés eux mêmes.

L'activité touristique de la zone a subi elle aussi le contrecoup de cette catastrophe puisque tous les cafés, hôtels et restaurants de Sommières et un bon nombre d'entre eux à Aramon ont été sinistrés. L'importance du sinistre a heureusement suscité un fort élan de solidarité qui a permis d'engager sans tarder la reconstruction.

Portrait de Territoire®



Découvrez «Portrait de Territoire®», un dossier unique et personnalisé qui regroupe l'essentiel de l'information statistique sur votre territoire d'au moins 2 000 habitants.

- Portrait de Territoire® version avec cartes
- Portrait de Territoire® version sans cartes

Vous pouvez découvrir un exemple de Portrait de Territoire® sur le site internet

<http://www.insee.fr/lr>



www.insee.fr

Directeur de la publication : Henri THERON

INSEE Languedoc-Roussillon — 274, allée Henri II de Montmorency — 34064 Montpellier CEDEX 2

Téléphone : 04 67 15 70 00 — Télécopie : 04 67 15 71 71 — Mél : info-languedoc-roussillon@insee.fr

Prix : 4 €

ISSN n° 1286-4218

Sage : SYN030636

© INSEE 2003